

Le présent document donne une vision d'ensemble des actions d'ores et déjà engagées et menées par Cegos, à l'intérieur de l'entreprise et pour ses parties prenantes, en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

Cegos a choisi de formaliser cette démarche début 2014, en signant la Charte RSE de la Fédération de la Formation Professionnelle. Cette Charte engage les adhérents de la FFP et leurs collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à leur activité de formation professionnelle. Elle décline les grands principes du développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental, gouvernance.

SOMMAIRE

I - SOCIÉTAL

1. Développer la formation tout au long de la vie, assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels
2. Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail
3. Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
4. Favoriser l'accès à la formation

II – DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Assurer la pérennité de l'organisme de formation et réaliser les investissements nécessaires, mener des programmes de recherche, développement, innovation
2. Intégrer la dimension territoriale dans le développement de notre activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)
3. Maintenir durablement la compétence des collaborateurs

III – ENVIRONNEMENTAL

Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à

1. Economiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier)
2. Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement
3. Réduire et recycler les déchets
4. Favoriser la dématérialisation

IV – GOUVERNANCE

1. Actionnariat salarié
2. Promouvoir en interne les enjeux du développement durable
3. Identifier, anticiper, gérer les risques (sociaux, environnementaux, de sécurité)
4. Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)
5. Sensibiliser ses partenaires au développement durable

I - SOCIÉTAL

En apportant bien plus que des savoirs, Cegos permet aux Hommes et aux organisations de mieux agir dans un monde en perpétuel mouvement. Acteur généraliste de la formation professionnelle et continue, Cegos mène 12 000 missions pour ses clients et forme près de 250 000 personnes chaque année, dans le monde entier. Avec une finalité : développer les compétences et accompagner les transformations.

1. Développer la formation tout au long de la vie, assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels

Pour nos parties prenantes

Cegos est un **acteur généraliste de la formation**, déployant des formations présentielles, mixtes ou à distance ; clé en main ou sur mesure ; certaines étant certifiantes ou diplômantes.

La **politique Qualité** de Cegos repose sur un Manuel Qualité mis à jour chaque année. Trois procédures incontournables constituent le socle d'une garantie de prestation optimale pour les clients :

- Une **procédure d'habilitation** des consultants permanents ou vacataires : quelle que soit la prestation, tout consultant est habilité avant d'intervenir chez un client.
- Une **procédure d'évaluation de la qualité** : toutes nos prestations sont évaluées, par les stagiaires et par les donneurs d'ordre.
- Une **procédure de traitement de la non-conformité** : toutes les prestations non conformes sont traitées et enregistrées ; les actions préventives et curatives sont une pratique permanente.

Au global, Cegos propose, seul ou en partenariat, **90 cycles certifiés FFP et 12 cycles diplômants**.

En matière de **formations diplômantes**, en France, Cegos poursuit sa politique de collaboration avec les grandes écoles et universités nationales. Mines ParisTech, l'Université Paris-Dauphine, Supélec, Ecole Centrale Lyon, ainsi que IÉSEG School of Management proposent aujourd'hui des parcours de formations, conçus et délivrés avec Cegos. Mêlant approche académique et mise en œuvre opérationnelle, ces formations font intervenir à la fois des professeurs et des consultants. Elles permettent aux professionnels en activité d'accéder à des parcours de très haut niveau et d'obtenir à la clé un diplôme prestigieux.

Cegos est également habilitée depuis 2015 à dispenser des formations préparant à la certification CléA et répondant par conséquent aux **finalités du socle de compétences**.

Enfin, [l'Ecole de Coaching Cegos](#) offre un parcours de coach professionnel de haute qualité, avec un cursus en 3 niveaux certifié par le principal organisme international indépendant d'accréditation (ICF™ - International Coach Federation).

A l'intérieur de l'entreprise

Au sein de l'entreprise Cegos, **l'entretien annuel et l'entretien de seconde partie de carrière** permettent d'identifier et de piloter les besoins en formation de tous les collaborateurs. Chaque salarié bénéficie par ailleurs d'un **entretien professionnel** tous les deux ans.

Les **référentiels emplois et compétences** correspondant à chaque poste ont été mis à disposition des salariés en 2012.

Un **accord de GPEC** a été signé en janvier 2013, qui met notamment en place les aires de mobilité. Celles-ci permettent à chacun de visualiser quelles sont ses possibilités d'évolution professionnelle au sein de l'entreprise.

Un **accord collectif d'entreprise relatif aux contrats de génération** a été signé en septembre 2013.

2. Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail

Pour nos parties prenantes

A_

Puisque l'activité de Cegos est, par définition, centrée sur l'humain, le Groupe accorde une importance particulière à la **qualité de vie au sein des centres de formation**. La centaine de salles de formation à Paris et en région parisienne contribue à créer les conditions favorables à l'apprentissage. La disposition des tables et des chaises est décrite dans l'**itinéraire pédagogique** de chaque formation, afin d'être adaptée à l'objectif pédagogique visé.

L'**équipement standard** comprend : l'accès au wifi gratuit, un tableau blanc, 2 paperboards, 1 vidéoprojecteur, des zones d'affichages, des chevalets de présentation, des feutres, des post-it. Pour certaines formations, nos salles sont équipées d'un tableau numérique interactif qui permet de réaliser des exercices pédagogiques dynamiques et ludiques.

B_

Plus spécifiquement, concernant **les personnes à mobilité réduite**, nos salles répondent bien sûr aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public). Nous prenons particulièrement soin de sélectionner des salles dans des endroits facilement accessibles en transports en commun et qui offrent aux alentours des commerces et des services. Le dernier Centre de formation Cegos ouvert à Paris (Centre Victoire) a été conçu **dans le respect intégral des normes sur l'accueil des personnes à mobilité réduite** et est **certifié HQE** (Haute Qualité Environnementale) à basse consommation d'énergie.

Pour illustrer de manière très concrète notre volonté de **mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil des stagiaires handicapés**, en lien avec notre signature de la charte de la diversité, Cegos a formalisé le mode opératoire destiné aux conseillers formation de notre Centre relations clients lorsqu'ils inscrivent un stagiaire handicapé à l'une de nos formations (Clarify est le nom de notre CRM) :

Le consultant formateur est informé en amont, nos hôtesses peuvent ainsi accueillir le participant dès son arrivée aux abords du centre de formation et nos équipes logistiques peuvent adapter si nécessaire :

- *La configuration et la taille de la salle de formation : nous accueillons régulièrement des personnes malentendantes avec un ou deux interprètes. Autre exemple : un stagiaire est venu récemment se former avec du matériel médical ambulatoire.*
- *Le support de formation : nous pouvons agrandir nos supports de formation pour des personnes mal voyantes. Récemment, nous avons fourni l'ensemble des supports utilisés en formation (slideshow animateur, supports d'activité et pédagogique) à l'un de nos stagiaires aveugle qui les a transcrits à l'aide de son logiciel.*
- *Le repas : notamment pour les personnes à mobilité réduite, nous réservons des restaurants qui sont très proches du centre de formation et bien sûr accessibles. Nous pouvons aussi faire livrer des plateaux repas dans le centre de formation.*

C_

Enfin, du point de vue de nos solutions de formation, une **offre Cegos Interentreprises (21 stages) et/ou Intra** répond aux besoins des entreprises sur les thèmes de la **qualité de vie au travail, RPS, santé et RSE**.

A l'intérieur de l'entreprise

Depuis quelques années, Cegos a mis en place un **Observatoire du Stress**. Tous les managers ont été formés à cette problématique et des ateliers de sensibilisation ont été proposés aux salariés.

En 2013, une **enquête de stress interne** a été réalisée, suivie d'un plan d'actions ad hoc.

Par ailleurs, en 2011, 80 % des salariés déclaraient être fiers de travailler chez Cegos et 74 % étaient globalement satisfaits de travailler dans cette entreprise.

3. Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

A l'intérieur de l'entreprise

Cegos est **signataire de la Charte de la Diversité** depuis 2006.

Un **accord d'entreprise pour l'égalité homme-femme** a été renouvelé en septembre 2015 (sur les sujets tels que la formation, les conditions de travail, la rémunération, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée). Chez Cegos, 63 % des salariés sont des femmes, dont 56 % sont cadres (données 2014).

Une **Mission Handicap** a été menée en 2008 et 2009. Cegos a participé à des salons sur le handicap et une visite du Centre Relation Client a été organisée pour des personnes en situation de handicap.

Pour nos parties prenantes

L'**Observatoire Cegos** réalise et publie depuis de nombreuses années **des enquêtes et baromètres** sur des thèmes sociétaux : Les femmes et le travail, Les jeunes et le travail, Les seniors et travail, Discrimination et diversité dans les entreprises, Climat social et qualité de vie au travail, Usages et pratiques du digital dans l'entreprise...

Ces enquêtes bénéficient d'une forte médiatisation et d'actions marketing visant à faire connaître leurs résultats auprès des organisations, entreprises et acteurs institutionnels.

Par ailleurs, Cegos a été partenaire du **Women's Forum** de 2006 à 2012. Créée en 2005, cette organisation internationale a pour ambition de renforcer la représentativité des femmes et une plus grande mixité hommes-femmes dans tous les organes de pouvoir de la société.

4. Favoriser l'accès à la formation

A l'intérieur de l'entreprise

71 % des collaborateurs Cegos ont été formés en 2014. En moyenne, ils ont chacun bénéficié de 22 heures de formation sur l'année.

Nos **1500 consultants externes partenaires** suivent tous la « formation de formateur » Cegos ainsi qu'un processus d'habilitation spécifique à leur expertise.

Pour nos parties prenantes

Cegos forme **250 000 stagiaires chaque année.**

En 2014, **401 demandeurs d'emploi** ont bénéficié de la remise de 17 % sur les formations Interentreprises.

Dans le cadre de ses actions de mécénat, Cegos forme également les ONG : l'entreprise soutient l'**association LINGOs** (Learning in NGO's) et donne ainsi **accès à ses modules de formation e-learning à 45 grandes ONG internationales** telles que Oxfam, Save the Children, Care, WWF, World Vision, Catholic Relief Services...

Plus de 36 000 travailleurs humanitaires et professionnels du secteur associatif dans le monde entier ont également accès aux modules e-learning Cegos dans les domaines du management et du leadership, dans le cadre de deux programmes déployés par la **Fondation Cornerstone OnDemand**.

Pour accompagner la formation d'entrepreneurs dans les pays en développement, Accenture et l'ONG 1001 Fontaines ont créé la Social Entrepreneur Academy, à laquelle collabore Cegos. Le Groupe fournit des modules de formation destinés aux chefs de projet de **1001 Fontaines**, qui opère aujourd'hui en Inde, au Cambodge et à Madagascar.

En 2012, Cegos est devenue « **Entreprise Amie de l'Unicef** », finançant la réhabilitation de 10 écoles au Mozambique puis au Niger. Ce partenariat se poursuit. Cegos est désormais « **Entreprise mécène de l'Unicef** » et continue de financer des projets favorisant la scolarisation et l'éducation des enfants au Togo en 2016.

Cegos favorise également le départ en mission de collaborateurs chaque année, principalement en Afrique, grâce au **congé solidaire** avec l'association **Planète Urgence**. Des salariés Cegos s'engagent ainsi pendant leurs congés payés, et avec le soutien financier de l'entreprise, pour apporter leurs compétences. Cegos

compte déjà 90 missions en partenariat avec Planète Urgence depuis 2003. Entre 2005 et 2014, l'entreprise a également **financé 30 000 kits scolaires** pour les enfants en Afrique.

Par ailleurs, Cegos s'appuie sur **1600 références de modalités à distance, disponibles dans 12 langues**. Elles sont accessibles en France via les formations inter et intra-entreprises, et, dans le monde, grâce à un réseau de **37 partenaires distributeurs** qui couvrent **une cinquantaine de pays** sur tous les continents. Ainsi, **en investissant fortement dans la formation distancielle** (e-learning et blended learning), Cegos permet aux entreprises de **former plus de collaborateurs, plus rapidement, partout dans le monde et au juste coût**. Cette démarche active favorise ainsi **l'accès du plus grand nombre à la formation**.

II – DEVELOPPEMENT DURABLE

En proposant des modalités de formation plus souples, en investissant dans des solutions technologiques innovantes, Cegos a la volonté de démocratiser l'accès à la formation.

1. Assurer la pérennité de l'organisme de formation et réaliser les investissements nécessaires, mener des programmes de recherche, développement, innovation

Depuis l'an 2000, Cegos a investi **25 millions d'euros en recherche et développement**. Une **équipe de 25 personnes** est dédiée à la veille et à la conception de nouvelles formations. La Direction du Développement du Groupe déploie une **démarche « Agility for innovative learning »** basée sur l'agilité et l'ouverture, avec une finalité : l'innovation en formation adaptée aux nouveaux usages, accessible et utile à chacun.

Plus spécifiquement, la Direction du Développement a mis en place un **cluster innovation**, groupe de partage associant entreprises et universités dans un cadre non institutionnel, pour développer les solutions d'apprentissage de demain. Des « battles of concepts » sont organisées pour éprouver les pistes d'innovations. Les nouveautés sélectionnées sont validées et testées avant d'être commercialisées, dans une démarche itérative. C'est de cette recherche que sont nés, par exemple, les formats on the job « 3h chrono pour », « un jour focus » et les nouvelles formations mixtes Cegos.

Cegos développe ainsi en continu des solutions innovantes, telles que :

- **Global Learning by Cegos**, la première solution "blended" (mixant présentiel et e-learning) entièrement intégrée du marché.
- **E-Learning Solutions by Cegos**, catalogue de 215 modules de formation en ligne en 17 langues.
- Notre offre e-learning est en évolution permanente : vidéocasts, *serious games*, modules e-learning nouvelle génération...
- « **3h chrono pour** » (18 formations disponibles) : en 3h et 3 temps forts, le tout 100 % à distance pour être opérationnel immédiatement sur un sujet donné, ce format en visio, avec l'aide d'un formateur expert, permet d'acquérir une méthode directement applicable dans le contexte professionnel.
- **22 parcours digitaux e-formation**, pour se former où l'on veut, quand on veut et au meilleur coût. Chaque participant établit son propre plan d'actions et bénéficie d'un accompagnement individualisé pour apprendre efficacement. Chaque parcours a une durée de 4h30 pour acquérir un premier niveau d'expertise.
- « **1 jour Focus** », une formation présentielle pour se focaliser sur une problématique en une seule journée. Très opérationnelle, cette journée propose une pédagogie orientée vers l'action, pour maîtriser compétences métier et savoir-être, et réussir ainsi directement en situation. 19 formules sont aujourd'hui disponibles.

Au sein de l'offre Interentreprises, 50 % des formations sont en *blended learning*, avec des solutions de formation mixtes que Cegos a choisi de renouveler, en s'appuyant sur le **modèle d'apprentissage 70 / 20 / 10** :

- 70 % d'apprentissage par l'expérience, à travers l'expérience opérationnelle et la formation « on the job » des stagiaires ;
- 20 % d'apprentissage informel avec les autres, en particulier grâce aux échanges entre professionnels, aux communautés d'expertise (blogs thématiques Cegos) ou au coaching entre pairs ;
- 10 % d'apprentissage formel (avec un expert Cegos, via la bibliothèque e-learning, ...).

2. Intégrer la dimension territoriale dans le développement de notre activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)

A l'intérieur de l'entreprise et pour nos parties prenantes

En France, Cegos développe une **stratégie de proximité territoriale**. Le Groupe est présent dans **14 villes** : Lille, Rouen, Rennes, Paris, Strasbourg, Nantes, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence, Marseille, Nice et Grenoble. Le centre de formation de Genève vient également compléter ce dispositif territorial. Ce maillage territorial serré répond à une forte attente des décideurs et constitue une opportunité nouvelle pour leur permettre de **réduire leurs frais de transport et d'hébergement**, tout en **optimisant le temps de travail des personnes formées**. Les trois centres de Rouen, Nice et Grenoble ont ouvert leurs portes en 2014.

A l'international, outre les 10 filiales Cegos présentes en Europe et en Asie, Cegos s'appuie sur un **réseau de 37 partenaires** permettant de déployer les plans de formation de nos clients partout dans le monde. Ce réseau des partenaires distributeurs est constitué de spécialistes du e-learning et de la formation ainsi que de leaders technologiques internationaux tels que [Cornerstone OnDemand](#), [Lumesse](#), [Halogen Software](#), [Docebo](#) et [NetDimensions](#). Ils sont autorisés à commercialiser l'offre e-learning de Cegos auprès de leurs clients. Chaque partenaire est sélectionné avec minutie, chacun se doit de tenir une position importante sur son marché local et de garantir la qualité et l'homogénéité des contenus de formation créés par Cegos. Des Etats-Unis à l'Australie, de la Russie au Chili en passant par les Antilles-Guyane, les partenaires Cegos couvrent les cinq continents.

Par ailleurs, au quotidien, Cegos a développé un partenariat avec [Xerox Global Services](#), qui dispose d'une politique RSE active. En 2015, Xerox a été inclus dans le palmarès des **Entreprises les plus éthiques au monde** de l'Institut Ethispher.



Après évaluation de ses achats responsables par l'organisme EcoVadis, Cegos a décroché le niveau de reconnaissance « Silver » grâce à un score de 46/100. Ce très bon résultat place Cegos parmi les 30% d'entreprises les mieux notées par EcoVadis.

3. Maintenir durablement la compétence des collaborateurs

A l'intérieur de l'entreprise

Cegos a été **l'une des premières sociétés françaises de conseil et de formation à obtenir la certification ISO 9001** pour son activité de formation, dès 1994. Cette norme internationale de management de la qualité stipule notamment que l'entreprise doit, *"de façon adaptée, pourvoir à la formation ou entreprendre d'autres actions pour acquérir les compétences nécessaires"* (chapitre 6 "Management des ressources", section 6.2.2 "Compétence, formation et sensibilisation").

Du point de vue des ressources humaines, les collaborateurs Cegos bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation et d'un entretien professionnel tous les deux ans. Des entretiens de seconde partie de carrière sont également menés par la Direction des Ressources Humaines.

A noter qu'en 2014, 337 salariés de Cegos ont bénéficié d'une action de formation, soit 10 344 heures.

Pour nos parties prenantes

Leader de la formation professionnelle et continue, Cegos est un acteur généraliste de la formation. Son **catalogue** (30 000 exemplaires en 2014) est mis à la disposition des entreprises.

Parmi nos offres, 3 gammes de formations sont directement liées à l'enjeu RSE dans l'entreprise :

- **Développement durable et RSE ;**
- **Qualité de vie au travail, Santé et bien-être au travail ;**
- **Qualité, santé, sécurité, environnement.**

De même, Cegos propose plusieurs cycles certifiants en lien direct avec la thématique RSE :

- « **Chef de projet développement durable** : clarifier et faire vivre la Responsabilité Sociale de l'Entreprise » ;
- **Formation complète du Responsable Qualité** – les clés et outils pour manager la Qualité dans l'industrie et les services ;
- « **Responsable de l'amélioration continue** – Les outils du progrès et du changement » ;
- « **Responsable Qualité Achats** – Assurer et améliorer la conformité des produits et services achetés » ;
- « **Responsable Environnement** – Les outils et méthodes pour relever les défis environnementaux de son entreprise » ;
- « **Responsable Santé-Sécurité** – Intégrer sa nouvelle fonction Santé-Sécurité et mettre en œuvre la prévention ».

Enfin, depuis sept ans, le **Mastère Spécialisé "Management global RSE et développement durable"** est réalisé en partenariat entre les Mines Paris Tech et Cegos.

III – ENVIRONNEMENTAL

Cegos a mis en place un certain nombre de pratiques, à l'intérieur de l'entreprise comme pour ses clients, qui vise à diminuer l'impact de notre activité sur l'environnement, en termes de consommation de ressources notamment.

Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à

1. Economiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier)

A l'intérieur de l'entreprise

Un **bilan annuel des émissions de gaz à effet de serre** pour Cegos France a été réalisé en 2015 pour répondre à plusieurs objectifs :

- Disposer d'un levier de mobilisation de l'entreprise à l'égard de l'environnement ;
- Répondre à la réglementation en prenant en compte les émissions de GES liées à la consommation de fioul, électricité et les fuites de fluides frigorigènes ;
- Pouvoir agir de manière significative et pertinente sur son impact environnemental ;
- Améliorer l'évaluation de sa performance environnementale vis-à-vis de ses parties prenantes.

Concrètement, **chaque collaborateur émet l'équivalent de 957 kilogrammes de CO₂ par an** dans le cadre de son travail, d'après le diagnostic mené par l'Association Bilan Carbone. Les déplacements en voiture sont la principale cause d'émissions de CO₂ chez Cegos. A titre de comparaison, chaque Français émet en moyenne 9 tonnes équivalents CO₂ par an.

Par ailleurs, une démarche a été entreprise pour réduire drastiquement notre consommation de papier. Les premiers résultats sont très satisfaisants, cette consommation « bureau » passant de 9.6 tonnes (soit 20 kg par personne) en 2014 à 6.6 tonnes (soit 14 kg par personne) en 2015. A titre de comparaison, une étude ADEME réalisée en 2014 estimait la consommation de papier des entreprises en France à 80kg par salarié.

Enfin, le Groupe a engagé **une démarche "Green IT" active**. Elle vise à :

- **Réduire de 50 % la consommation électrique** (remplacement des serveurs par des solutions virtualisées, mise en œuvre de la consolidation de données, renouvellement du parc informatique en tenant compte des contraintes Eco-Label, ...).
- **S'assurer des engagements écologiques** (limiter les impressions et lancer des traitements de dématérialisation, imposer des règles à nos fournisseurs, veiller au recyclage des équipements, sensibiliser sur les déchets polluant des TIC,...).
- **Réduire de plus de 50 % le dégagement de CO₂** (par exemple, en encourageant le développement des réunions par visioconférence, ...).

Pour nos parties prenantes

95% des supports pédagogiques de notre activité Inter sont reproduits recto-verso, imprimés à « l'encre verte », sur du papier recyclé et recyclable, placés dans des classeurs répondant également à ces normes vertes. Le tout peut être transporté dans des sacs éco-conçus. Les logos IMPRIM VERT et FSC au dos des classeurs ainsi que la mention "Je suis un sac nouvelle génération d'éco-conception" attestent de nos actions en ce sens.

Une vaste **démarche de dématérialisation** a également été mise en place par Cegos, dont le détail est donnée page suivante.

2. Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement

En partenariat avec la société [ARVAL](#), **81 % de notre flotte de véhicules émet moins de 135 g de CO₂**.

3. Réduire et recycler les déchets

A l'intérieur de l'entreprise

Sur trois de nos sites pilotes en la matière (Centre Victoire à Paris, Lyon et Issy les Moulineaux), 54 tonnes de déchets ont été générées en 2015. **35 tonnes ont été triées**, le restant relevant des déchets dits « ultimes ». Ce travail est réalisé en collaboration avec notre partenaire Atlantis Nettoyage et Services.



Depuis 2010, l'adhésion de Cegos à Ecofolio témoigne de son engagement pour le recyclage des papiers. Il se caractérise par un acquittement par Cegos de son éco-contribution ainsi que par une impression systématique de ses communications papier sur un produit recyclable.

4. Favoriser la dématérialisation

A l'intérieur de l'entreprise

Comme mentionné précédemment, une démarche a été entreprise pour réduire drastiquement notre consommation de papier. Les premiers résultats sont très satisfaisants, cette consommation « bureau » passant **de 9.6 tonnes** (soit 20 kg par personne) **en 2014 à 6.6 tonnes** (soit 14 kg par personne) **en 2015** (voir page précédente).

Pour nos parties prenantes

Une vaste **démarche de dématérialisation** a été mise en place par Cegos. Elle passe par :

- La **dématérialisation des flux d'informations** pour réduire de 50% le volume de papier, rendre le support de formation plus interactif pour le participant (liens internet, exercices interactifs, podcasts...) et donner accès à des mises à jour automatiques selon les formations.
- La **mise en place d'extranet** pour les consultants et les stagiaires (évaluations informatisées).
- Le **renouvellement de notre chaîne éditoriale** afin de mettre en place une **nouvelle gestion électronique des documents** qui permette une diffusion multi-supports (CD, clés usb, web...)
- Un **système d'évaluation en ligne** des formations.
- L'**évolution des équipements technologiques des salles** : PC portables, net book, PDA, tableaux blancs numériques...

IV – GOUVERNANCE

Nous croyons aux valeurs d'engagement, de partage et d'agilité, qui nourrissent nos actions en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

Chez Cegos, chaque collaborateur a la possibilité d'être actionnaire de son entreprise et de participer ainsi à la réalisation d'un projet collectif, autour d'une stratégie claire et partagée. Cet actionnariat salarié est au cœur de notre ADN.

1. Actionnariat salarié

Depuis longtemps, Cegos a favorisé le **développement d'un actionnariat salarié** important via les dispositifs d'épargne salariale. Suite à une opération de LMBO mise en œuvre en mai 2006, renouvelée en 2009 puis prolongée en 2016, le capital de Cegos repose désormais sur le système actionnarial suivant :

- Les managers de Cegos, regroupés dans une société holding qui détient le contrôle du Groupe.
- La majorité des salariés du Groupe en France et à l'international.

Cet actionnariat est un **levier puissant pour le déploiement de notre stratégie** : chacun, en sa qualité d'actionnaire salarié, peut faire le lien entre les axes stratégiques retenus, les plans d'actions déployés et les résultats attendus en termes de croissance de chiffre d'affaires, de rentabilité et de capacités de croissance externe ainsi développées.

2. Promouvoir en interne les enjeux du développement durable

A l'intérieur de l'entreprise et pour nos parties prenantes

Toutes les actions menées par Cegos en matière de développement durable (congs solidaires, partenariat Unicef, démarche "Green IT"...) sont **systématiquement communiquées en interne**.

Plus spécifiquement, Cegos œuvre à **l'éducation des populations auprès d'ONG** reconnues :

- En 2012, Cegos est devenue « **Entreprise Amie de l'Unicef** », finançant la réhabilitation de 10 écoles au Mozambique puis au Niger. Ce partenariat se poursuit. Cegos est désormais « **Entreprise mécène de l'Unicef** » et continue de financer des projets favorisant la scolarisation et l'éducation des enfants au Togo en 2016.
- Cegos favorise le départ en mission de collaborateurs chaque année, principalement en Afrique, grâce au **congé solidaire avec l'association Planète Urgence**. Des salariés Cegos s'engagent ainsi pendant leurs congés payés, et avec le soutien financier de l'entreprise, pour apporter leurs compétences. Depuis 2003, **90 missions humanitaires** ont été réalisées par les équipes Cegos. Entre 2005 et 2014, l'entreprise a également **financé 30 000 kits scolaires** pour les enfants en Afrique.
- Cegos soutient l'**association LINGOs** (*Learning in NGO's*) et donne ainsi **accès à ses modules de formation e-learning à 45 grandes ONG internationales** telles que Oxfam, Save the Children, Care, WWF, World Vision, Catholic Relief Services, ainsi qu'aux populations aidées.
- Plus de 36 000 travailleurs humanitaires et professionnels du secteur associatif dans le monde entier ont également accès aux modules e-learning Cegos dans les domaines du management et du leadership, dans le cadre de deux programmes déployés par la **Fondation Cornerstone OnDemand**.
- Pour accompagner la formation d'entrepreneurs dans les pays en développement, Accenture et l'ONG 1001 Fontaines ont créé la Social Entrepreneur Academy, à laquelle collabore Cegos. Le Groupe fournit des modules de formation destinés aux chefs de projet de **1001 Fontaines**, qui opère aujourd'hui en Inde, au Cambodge et à Madagascar.

En matière de développement durable, Cegos a été **le premier organisme de formation français à installer des ruches sur les toits de son immeuble, avec la société Ekodev**. L'enjeu est majeur : en France, à l'heure actuelle, les abeilles meurent au rythme de 40 % par an. Or, elles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes et influent sur 80 % de l'alimentation humaine. Avec la mise en place de ces ruches, Cegos prend

en compte l'enjeu économique, social et environnemental de la sauvegarde des insectes pollinisateurs, maillon clé de la biodiversité.

3. Identifier, anticiper, gérer les risques (sociaux, environnementaux, de sécurité)

A l'intérieur de l'entreprise et pour nos parties prenantes

Obligatoire pour toutes les entreprises depuis 2011, le **document unique** transcrit les résultats de l'évaluation des risques et liste les solutions à mettre en œuvre pour chaque poste de travail. Plus qu'un simple inventaire, ce document est un outil essentiel pour lancer une démarche de prévention dans l'entreprise et la pérenniser.

4. Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)

A l'intérieur de l'entreprise

Cegos est **adhérent de la [Fédération Syntec](#)** et s'engage à ce titre à respecter son Code de déontologie.

Par ailleurs, l'entreprise est signataire d'un contrat d'autorisation avec le **CFC** (Centre Français d'exploitation du droit de Copie). **Dans le cadre de la gestion du droit de reproduction de la presse et du livre, la mission principale du CFC est de défendre les droits des auteurs et des éditeurs contre les reproductions illégales de leurs œuvres.** À cet effet, il autorise contractuellement les organisations à effectuer des copies papier ou numériques de publications en contrepartie de redevances qu'il reverse aux auteurs et aux éditeurs dont les œuvres ont effectivement fait l'objet de reproductions. A ce titre, Cegos s'engage à respecter les points suivants :

- La reproduction intégrale d'une publication est interdite.
- Les parties d'œuvres copiées ne doivent pas excéder, par acte de reproduction, 10 % d'un livre (soit environ un chapitre) et 30 % du contenu éditorial d'une revue ou d'un journal.

Pour nos parties prenantes

En tant que membre du Syntec, Cegos applique les **règles déontologiques définies par le code [FEACO](#)** (Fédération Européenne des Associations de Conseil en Organisation). Pour toutes les missions, les consultants assurent la confidentialité sur les données clients par respect des règles déontologiques du métier.

Si un client exige spécifiquement une confidentialité stricte sur ses données, l'activité concernée applique les règles qu'elle a préalablement définies dans sa proposition, aussi bien sur les modalités de conservation que d'élimination des données.

5. Sensibiliser ses partenaires au développement durable

Amené à évoluer au fil des mois, le présent document fera l'objet d'une communication spécifique à l'adresse de nos **intervenants externes**, par le biais de l'extranet qui leur est dédié.

Le présent document est amené à évoluer au fil du temps, puisqu'une démarche RSE repose, par définition, sur l'amélioration continue.

La présente charte a pour objectif d'engager les adhérents de la FFP et leurs collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à leur activité de formation professionnelle. Elle décline les principes de développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental ainsi que dans le mode de gouvernance.

1- SOCIÉTAL :

- ◆ Développer la formation tout au long de la vie
- ◆ Assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels
- ◆ Intégrer la dimension de la qualité de la vie au travail
- ◆ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- ◆ Favoriser l'accès à la formation

2- ÉCONOMIQUE :

- ◆ Assurer la pérennité de l'organisme de formation et réaliser les investissements nécessaires
- ◆ Mener des programmes de recherche, développement, innovation
- ◆ Intégrer la dimension territoriale dans le développement de son activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)
- ◆ Maintenir durablement la compétence des collaborateurs

3- ENVIRONNEMENTAL :

- ◆ Promouvoir les pratiques éco-citoyennes visant à :
 - Economiser et préserver les ressources (eau, énergie, papier),
 - Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'environnement
 - Réduire et recycler les déchets
- ◆ Favoriser la dématérialisation

4- GOUVERNANCE :

- ◆ Promouvoir en interne les enjeux du développement durable
- ◆ Identifier, anticiper, gérer les risques (financiers, fiscaux, sociaux, environnementaux, de sécurité, etc...)
- ◆ Sensibiliser ses partenaires au développement durable
- ◆ Privilégier des relations constructives, loyales et participatives avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)

En signant cette charte qu'ils souhaitent réaliste, de proximité, adaptée à toutes tailles de structure, les adhérents de la FFP témoignent de leur engagement éthique et apportent leur contribution aux enjeux du développement durable.

Contacts Cegos

Mathieu Cadot : mcadot@cegos.fr

Katia Maroufi : kmaroufi@cegos.fr

